

DEC 19/2014

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2013-2014

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 21 juillet 2014

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 21 juillet 2014

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Virement de crédits n° DEC 19/2014 - Section III - Commission - du budget général 2014

E 9513



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 10 juillet 2014
(OR. en)

11716/14

FIN 473

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: Monsieur Andris PIEBALGS, membre de la Commission européenne
Date de réception: 9 juillet 2014
Destinataire: Monsieur Enrico ZANETTI, président du Conseil de l'Union européenne
Objet: Virement de crédits n° DEC 19/2014 - Section III - Commission - du budget général 2014

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 19/2014.

p.j.: DEC 19/2014



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 08/07/2014

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2014 SECTION III - COMMISSION TITRES 08, 10

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 19/2014

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 10 01 Dépenses administratives du domaine politique «Recherche directe»
POSTE - 10 01 05 11 Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents temporaires
mettant en œuvre les programmes de recherche et d'innovation - programme Euratom

CND - 1 362 357

POSTE - 10 01 05 12 Personnel externe mettant en œuvre les programmes de recherche et
d'innovation - programme Euratom

CND - 699 000

POSTE - 10 01 05 13 Autres dépenses de gestion pour les programmes de recherche et
d'innovation - programme Euratom

CND - 2 000 000

POSTE - 10 01 05 14 Autres dépenses pour les nouvelles grandes infrastructures de
recherche - programme Euratom

CND - 11 647 000

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0802 Horizon 2020 - Recherche

POSTE - 08 02 04 01 La science pour et avec la société

Engagements 2 000 000
Paiements 2 000 000

POSTE - 08 02 04 02 Propager l'excellence et élargir la participation

Paiements 13 708 357

AU CHAPITRE - 0803 Programme Euratom - Actions indirectes

POSTE - 08 03 01 01 Euratom - Énergie de fusion

Engagements 13 708 357

INTRODUCTION

L'adoption du projet de budget 2014 par la Commission européenne a eu lieu le 28 juin 2013, puis celle du budget 2014 le 20 novembre 2013, avant l'adoption formelle de la base juridique d'Horizon 2020¹ le 11 décembre 2013.

En conséquence, il faut adapter les chiffres se rapportant aux crédits d'engagement pour Horizon 2020 (UE et Euratom) dans le budget 2014, afin de tenir compte de la répartition budgétaire adoptée dans la nouvelle base juridique. L'ajustement s'effectue en trois étapes, à savoir le budget rectificatif n° 1/2014, adopté le 16 avril 2014, le virement DEC 03/2014 (adopté en avril 2014), et la proposition de virement (DEC 19/2014).

Le présent virement prend en considération la répartition révisée des crédits entre les programmes Horizon 2020 et Euratom, entre actions indirectes et actions directes, et entre les activités de recherche dans le cadre des actions indirectes.

En conséquence, les dépenses administratives de la partie «Recherche directe» d'Euratom (lignes budgétaires 10 010511, 10 010512, 10 010503 et 10 010514) sont revues à la baisse de façon à augmenter en crédits d'engagement d'une part les dépenses opérationnelles de la recherche indirecte d'Euratom (ligne budgétaire 08 030101) et d'autre part le programme Horizon 2020 «La science pour et avec la société» (ligne budgétaire 08 020401). La Commission propose de transférer les crédits de paiement correspondants, en partie à la ligne budgétaire d'Horizon 2020 nouvellement créée (dans le budget rectificatif n° 1/2014) «Propager l'excellence et élargir la participation» (08 020402) et en partie au programme «La science pour et avec la société» (08 020401).

Le présent virement concerne des adaptations techniques conduisant à un exercice neutre du point de vue budgétaire dans le cadre des programmes Horizon 2020 et Euratom. Toute mise à jour des chiffres a lieu dans et entre les activités d'un même programme et n'a aucune incidence sur les montants globaux.

Les domaines d'action nécessitant de tels ajustements sont la recherche et l'innovation (titre 8) et la recherche directe (titre 10).

¹ Règlement (UE) n° 1291/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 portant établissement du programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon 2020» (2014-2020) et abrogeant la décision n° 1982/2006/CE (JO L 347 du 20.12.2013, p. 104).

I. RENFORCEMENT

I.A

a) Intitulé de la ligne

08 02 04 01 - La science pour et avec la société

b) Données chiffrées à la date du 12/06/2014

	Engagements	Paiements
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	p.m.	p.m.
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0	0
2. Virements	49 402 138	1 842 409
	<hr/>	<hr/>
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	49 402 138	1 842 409
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0	0
	<hr/>	<hr/>
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	49 402 138	1 842 409
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	51 402 138	3 842 409
7. Renforcement proposé	2 000 000	2 000 000
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	S.O.	S.O.
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	Engagements	Paiements
1. Crédits disponibles en début d'année	0	0
2. Crédits disponibles à la date du 12/06/2014	0	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Voir introduction.

I.B

a) Intitulé de la ligne

08 02 04 02 Propager l'excellence et élargir la participation

b) Données chiffrées à la date du 12/06/2014

	Paiements
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	5 253 030
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-1 000 000
	—————
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	4 253 030
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
	—————
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	4 253 030
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	17 961 387
7. Renforcement proposé	13 708 357
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	260,96 %
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a
	—————
c) <u>Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)</u>	Paiements
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 12/06/2014	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Voir introduction.

I.C

a) Intitulé de la ligne

08 03 01 01 - Euratom - Énergie de fusion

b) Données chiffrées à la date du 12/06/2014

	Engagements
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	94 723 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	1 302 144
	—————
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	96 025 144
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	43 809 234
	—————
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	52 215 910
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	65 924 267
7. Renforcement proposé	13 708 357
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	14,47 %
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a
	—————
c) <u>Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)</u>	Engagements
1. Crédits disponibles en début d'année	2 773 328
2. Crédits disponibles à la date du 12/06/2014	2 773 328
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Voir introduction.

II. PRÉLÈVEMENT

II.A

a) Intitulé de la ligne

10 01 05 11 - Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents temporaires mettant en œuvre les programmes de recherche et d'innovation - programme Euratom

b) Données chiffrées à la date du 12/06/2014

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	56 275 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-3 789 089
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	52 485 911
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	51 123 554
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	1 362 357
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	0
7. Prélèvement proposé	1 362 357
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	2,42 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 12/06/2014	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir introduction.

II.B

a) Intitulé de la ligne

**10 01 05 12 - Personnel externe mettant en œuvre les programmes de recherche et d'innovation
- programme Euratom**

b) Données chiffrées à la date du 12/06/2014

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	10 699 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	3 076 446
	<hr/>
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	13 775 446
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	10 847 161
	<hr/>
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	2 928 285
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	2 229 285
	<hr/>
7. Prélèvement proposé	699 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	6,53 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	140 155
2. Crédits disponibles à la date du 12/06/2014	2 781
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	98,02 %

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir introduction.

II.C

a) Intitulé de la ligne

10 01 05 13 - Autres dépenses de gestion pour les programmes de recherche et d'innovation - programme Euratom

b) Données chiffrées à la date du 12/06/2014

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	38 707 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-1 661 600
	<hr/>
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	37 045 400
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	24 074 245
	<hr/>
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	12 971 155
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	10 971 155
7. Prélèvement proposé	2 000 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	5,17 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	1 114 929
2. Crédits disponibles à la date du 12/06/2014	340 309
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	69,48 %

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir introduction.

II.D

a) Intitulé de la ligne

10 01 05 14 - Autres dépenses pour les nouvelles grandes infrastructures de recherche - programme Euratom

b) Données chiffrées à la date du 12/06/2014

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	13 647 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
	<hr/>
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	13 647 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	2 000 000
	<hr/>
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	11 647 000
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	0
7. Prélèvement proposé	11 647 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	85,34 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

CND

1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 12/06/2014	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir introduction.